

Introduction à l'organisme

Les services à l'enfance Grandir ensemble, communément appelés *Grandir ensemble*, est un organisme à but non lucratif et de bienfaisance œuvrant sur le territoire de la Ville d'Ottawa.

Par le biais de ses programmes, Grandir ensemble a pour mandat d'appuyer les familles francophones de la collectivité de la Ville d'Ottawa, en promouvant le bien-être et le développement des enfants de la naissance à l'âge de douze ans. Les programmes offerts par l'organisme comprennent des services de garde agréés en milieu familial et en centre éducatif ainsi qu'une variété de services et d'appui aux familles par le biais de son Centre pour l'enfant et la famille ON y va.

Grandir ensemble est gouverné par un Conseil d'administration (CA) qui est composé de sept (7) personnes chevronnées et dévouées et qui possèdent un large éventail d'habiletés et d'expertises

Rôles et responsabilités des membres du Conseil d'administration

Comme membre du CA, l'administrateur ou l'administratrice « administrateur » est responsable de la réalisation de la mission de l'organisme et l'atteinte de ses orientations stratégiques. L'administrateur doit posséder de solides compétences en leadership, un esprit d'initiative, faire preuve de créativité et d'engagement, et ce, afin d'assumer efficacement son rôle et ses responsabilités. Celles-ci incluent principalement :

- L'élaboration de politiques ;
- La prise de décisions ;
- La validation de la planification budgétaire ;
- L'orientation des axes d'intervention et des objectifs stratégiques ;
- La surveillance de la gestion des activités et des affaires internes de l'organisme.

Les membres du CA forment une équipe de chefs de file combinant une diversité de compétences et des expériences professionnelles dans les domaines et/ou secteurs suivants :

un conseil d'administration	la gouvernance
la planification stratégique	la petite enfance/l'éducation
la gestion des risques	la comptabilité/les finances
les ressources humaines	les communications/les relations publiques
les relations gouvernementales	à but non lucratif/de bienfaisance
le Droit	les technologies de l'information
l'innovation/la gestion du changement	le développement des affaires

Ils sont tenus d'accomplir leur mandat avec prudence, diligence, honnêteté, transparence et loyauté.

Renseignements généraux

- Une séance d'orientation pour les nouveaux membres du CA est prévue en début d'année de mandat. De plus, il y a des formations obligatoires à suivre.
- Le CA tient ses rencontres aux quatre à six semaines, selon les besoins, des mois de septembre à juin. Celles-ci sont d'une durée de deux heures.
- Il existe aussi des comités permanents tels que le comité exécutif (présidence, vice-présidence, secrétaire et direction générale), le comité de finances et le comité de recrutement. Ceux-ci nécessitent des rencontres additionnelles.
- Des comités adhoc peuvent être créés selon les besoins déterminés par le CA.
- Tous les membres sont attendus de s'impliquer dans un comité selon leur rôle au sein du CA, leur intérêt, leurs capacités et leurs disponibilités.

Profil du membre recherché pour siéger au Conseil d'administration

- Intérêt pour le travail effectué auprès des enfants
- Sens des responsabilités et de l'engagement
- Excellentes habiletés interpersonnelles
- Facilité à communiquer et aptitudes pour le travail d'équipe
- Ponctuel et fiable
- Sens de l'organisation
- Sens du leadership et du professionnalisme
- Aptitudes pour la résolution de problèmes et la prise de décision
- Esprit d'analyse et de synthèse
- Défenseur des services francophones
- Curiosité et esprit critique

Soumission d'une candidature

L'élection des membres du CA se fait lors de l'Assemblée générale annuelle (AGA). Par contre, il arrive à l'occasion que des postes soient déclarés vacants au cours d'une année.

Si vous êtes intéressés à devenir membre du Conseil d'administration, veuillez communiquer votre intérêt auprès de la direction générale à l'adresse courriel suivante : sylvie.tourigny@grandensemble.ca

